



Le DNB en Histoire-Géographie-EMC, c'est quoi ?

publié le 12/02/2021 - mis à jour le 20/02/2021

Élèves - Parents

Descriptif :

Au mois de juin les élèves passeront les épreuves écrites du DNB. Parmi ces épreuves il y a celle d'Histoire-Géographie-EMC. Mais en quoi consiste-t-elle ?

Sommaire :

- Comment se présente cette épreuve ?
- C'est quoi l'exercice 1 ?
- C'est quoi l'exercice 2 ?
- C'est quoi l'exercice 3 ?
- Et maintenant ?

LES ÉPREUVES FINALES 400 POINTS

ÉPREUVE 1 FRANÇAIS
Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire
« dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.
3 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 2 MATHÉMATIQUES
Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.
2 h | écrit | 100 POINTS

ÉPREUVE 3 HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE
Analyse de documents et de cartes...
2 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 4 SCIENCES
Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).
1 h | écrit | 50 POINTS

ÉPREUVE 5 ORAL
Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.
15 min. | oral individuel | 100 POINTS
ou
25 min. | oral collectif | 100 POINTS

Vous trouverez sur le site une [présentation générale du DNB](#). Cet article va essentiellement présenter l'épreuve écrite d'Histoire-Géographie-EMC au DNB, afin que le sens de cette épreuve ne vous soit plus étranger.

● Comment se présente cette épreuve ?

- ▶ durée = **2 heures**
- ▶ nombre de points = **50 points**
- ▶ exercices = **3 grands exercices**
→ un exercice d'**analyse et de compréhension d'un ou plusieurs documents** soit en Histoire, soit en Géographie ;

→ un exercice de **maîtrise de différents langages pour raisonner et d'utilisation des repères historiques ou géographiques**. Si l'exercice 1 est en Histoire l'exercice 2 porte sur la Géographie, si l'exercice 1 est en Géographie l'exercice 2 porte sur l'Histoire ;

→ un exercice de **mobilisation des compétences relevant de l'enseignement moral et civique**.

● C'est quoi l'exercice 1 ?

Cet exercice évalue la compétence « **Analyser et comprendre des documents** », il est noté sur **20 points** et peut être soit en **Histoire**, soit en **Géographie**.

Il se présente sous la forme de un ou deux documents sur lesquels des questions vous sont posées. Ces questions peuvent être explicites, la réponse est tout entière dans le ou les documents, ou implicites, c'est à dire que vous avez à la fois besoin des informations du ou des documents et de vos connaissances personnelles sur le sujet pour y répondre.

Prenons l'exemple du sujet de la **série générale en 2019** .

Plusieurs indications apparaissent à la lecture de ce sujet :

- ▶ la **nature de l'exercice** : "Analyser et comprendre des documents en Histoire". Cela correspond à une des principales compétences travaillées depuis la 6ème en Histoire-Géographie ;
- ▶ le **barème** : cet exercice est noté sur **20 points** ;
- ▶ la **discipline** sur laquelle porte le sujet d'études, ici l'Histoire ;
- ▶ le **thème du programme** abordé par l'exercice, ici le thème n°1 : "L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales"
- ▶ Les **documents**. Deux documents sont proposés aux candidats. Le premier est un texte, le deuxième une carte, leur lecture montre que le sujet porte sur la Seconde guerre mondiale et la politique nazie au cours de cette guerre.
- ▶ Les **questions**. Elles distinguent le document 1 et le document 2, mais elles peuvent parfois se présenter de manière globale ou préciser que la question croise les deux documents.

● C'est quoi l'exercice 2 ?

Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques (20 points)

1. Développement construit

GÉOGRAPHIE - Dynamiques territoriales de la France contemporaine

En vous appuyant sur un exemple étudié en classe, rédigez un développement construit d'environ vingt lignes montrant l'organisation et les dynamiques d'une aire urbaine en France. (13 points)

2. Comprendre et pratiquer un autre langage : utiliser des repères

GÉOGRAPHIE - Les territoires ultra-marins français

Sur l'annexe page 7 sur 7 (7 points)

- Localisez et nommez les trois océans identifiés sur le planisphère.
- Reliez, dans le tableau de l'annexe, chaque territoire ultra-marin à l'océan dans lequel ou au bord duquel il se situe.
- Localisez et nommez sur le planisphère deux territoires ultra-marins de votre choix.
- Identifiez l'équateur sur le planisphère par un trait de couleur et complétez la légende.

vous "Repérer dans et à maîtriser le langage cartographique" ;

- ▶ la **discipline** sur laquelle porte le sujet d'études, ici la Géographie, puisque l'exercice 1 est en Histoire ;
- ▶ le **thème du programme** abordé. Le développement construit a pour thème "Dynamiques territoriales de la France contemporaine" et l'activité 2 "Les territoires ultra-marins français" Cette activité est à réaliser sur l'**annexe** fournie qui est pour la Géographie une carte à compléter et pour l'Histoire une frise également à compléter. **N'oubliez surtout pas de rendre cette annexe avec copie d'examen.**

● C'est quoi l'exercice 3 ?

Enfin, passons maintenant au dernier exercice :

- ▶ la **nature de l'exercice** : "Mobiliser des connaissances relevant de l'enseignement moral et civique " ;
- ▶ le **barème** : cet exercice est noté sur **10 points** ;
- ▶ la **situation**. Elle correspond souvent à une compétence définie par le programme d'EMC. Ainsi cette épreuve 2019 évalue la compétence liée à l'engagement ou les engagements qui appartient à une des finalités de cet enseignement "la

Exercice 1. Analyser et comprendre des documents en histoire (20 points)

HISTOIRE - L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales

Document 1 : Circulaire de la préfecture de police de Paris ordonnant la rafle du « Vel d'Hiv » des 16 et 17 juillet 1942.

« A messieurs les commissaires [...].

Paris, le 13 juillet 1942.

Les autorités occupantes ont décidé l'arrestation et le rassemblement d'un certain nombre de Juifs étrangers. [...] [La mesure] concerne tous les Juifs étrangers, quel que soit leur sexe, pourvu qu'ils soient âgés de 16 à 60 ans. Les enfants de moins de 16 ans seront emmenés en même temps que les parents. [...]

Vous constituerez des équipes d'arrestation. Chaque équipe sera composée d'un gardien en tenue et d'un gardien en civil ou d'un inspecteur des Renseignements Généraux ou de la Police Judiciaire.

Document 2 : Principaux itinéraires des convois de déportation à destination d'Auschwitz durant la Seconde Guerre mondiale



Questions

Document 1

- À l'aide de l'expression soulignée, présentez la situation de la France en 1942.
- Identifiez les personnes visées par cette circulaire.
- Décrivez ce qu'est une rafle à l'aide de ce document.
- Montrez comment les services de l'État français collaborent avec l'occupant.

Document 2

- Expliquez pourquoi la rafle du « Vel d'Hiv » n'est qu'une étape dans la politique nazie mise en place en Europe durant la Seconde Guerre mondiale.

Lisons les différentes indications liées à cet exercice :

- ▶ la **nature de l'exercice** : "Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères géographiques " ;
- ▶ le **barème** : cet exercice est noté sur **20 points** ;
- ▶ l'activité, car l'exercice 2 en propose deux. La première est le "**développement construit**" ; qui évalue la compétence "Écrire pour structurer sa pensée et son savoir, pour argumenter", la deuxième est "comprendre et pratiquer un autre langage : utiliser des repères" qui évalue votre capacité à

"construction d'une culture civique"

► Les **documents**. Un seul document est ici présenté au candidat, mais il toujours possible qu'il y en ait deux.

► Les **questions**. Elles sont explicites et implicites pour certaines. La dernière est particulière, car elle vous demande suivant un scénario de répondre, par la rédaction d'un texte d'un dizaine de lignes, à une consigne. Vous devez répondre à celle-ci en utilisant les informations du ou des documents et de vos connaissances en EMC acquises au cours de votre scolarité en 5e, 4e, 3e. **Attention, toutefois à bien respecter le scénario !**

● Et maintenant ?

Maintenant cette épreuve du DNB n'a plus de secret pour vous. Le plus dur reste à faire, c'est à dire la préparer sérieusement tout au long de cette année de troisième.

Des ressources ont été mises à la disposition des élèves sur le site de l'établissement :

- un [padlet de révisions](#) ;
- des [fiches méthodes](#) ;
- les [repères chronologiques et géographiques du DNB et des exercices](#) ;

De plus les élèves de troisième trouveront sur le réseau dans leur dossier classe/données/Hist-Géo-EMC :

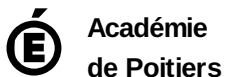
- la trace écrite des leçons ainsi que des exercices corrigés ;
- des fiches d'objectifs, de révisions et de mémorisation pour chaque leçon ;
- les annales du DNB en Histoire-Géographie-EMC

N'hésitez pas parents pour aider votre enfant dans ses révisions et élèves pour préparer sereinement cette épreuve à exploiter et à venir visiter plusieurs fois ces ressources qui seront complétées, mises à jour ou affinées au fur et à mesure de l'année.

Bon travail à toutes et à tous !

Document joint

 [Présentation_DNB_Hist-Geo-EMC](#) (PDF de 981.7 ko)

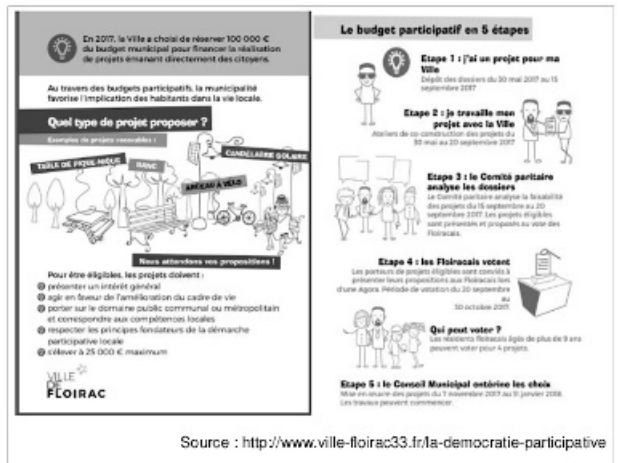


Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers. Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.

Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)

Situation pratique : L'engagement des citoyens dans la vie de leur commune

Document : Dépliant de présentation des budgets participatifs de la ville de Floirac



Le budget participatif en 5 étapes

En 2017, la Ville a choisi de réserver 100 000 € du budget municipal pour financer la réalisation de projets émanant directement des citoyens.

Au travers des budgets participatifs, la municipalité favorise l'implication des habitants dans la vie locale.

Quel type de projet proposer ?

Exemples de projets possibles :

- ESPACE DE JEUX POUR ENFANTS
- BRANC
- AMÉNAGEMENT D'ÉCLAIRAGE
- AMÉNAGEMENT VÉLO

Nous attendons vos propositions !

Pour être éligibles, les projets doivent :

- ☑ présenter un intérêt général
- ☑ agir en faveur de l'amélioration du cadre de vie
- ☑ porter sur le domaine public communal ou métropolitain et correspondre aux compétences locales
- ☑ respecter les principes fondateurs de la démarche participative locale
- ☑ s'élever à 25 000 € maximum

Etape 1 : j'ai un projet pour ma Ville
Dépôt des dossiers du 30 mai 2017 au 15 septembre 2017

Etape 2 : je travaille mon projet avec la Ville
Ateliers de co-construction des projets du 30 mai au 20 septembre 2017

Etape 3 : le Comité paritaire analyse les dossiers
Le Comité paritaire analyse la faisabilité des projets du 15 septembre au 20 septembre 2017. Les projets éligibles sont présentés et proposés au vote des Floiracais.

Etape 4 : les Floiracais votent
Les porteurs de projets éligibles sont conviés à présenter leur proposition aux Floiracais lors d'une Agora. Période de vote du 20 septembre au 30 octobre 2017

Qui peut voter ?
Les habitants floiracais âgés de plus de 9 ans peuvent voter pour 4 projets.

Etape 5 : le Conseil Municipal entérine les choix
État final des projets du 7 novembre 2017 au 9 janvier 2018. Les travaux peuvent commencer.

Source : <http://www.ville-floirac33.fr/la-democratie-participative>

Questions

1. Identifiez la source et les destinataires de ce dépliant.
2. Qui peut proposer des projets ? Qui peut voter ?
3. Expliquez quel est l'objectif recherché par la ville de Floirac.
4. Citez deux autres formes d'engagement des citoyens dans la vie démocratique.
5. Vous allez à la rencontre des habitants de votre quartier pour qu'ils s'engagent dans la vie de la commune. Rédigez un texte pour les convaincre.
(Votre réponse ne comportera aucune information d'identité ou de signature, ni le nom de votre commune.)